

BOHARS & VOUS

N° 2 Février 2021

Retrouvez Bohars & Vous en libre service dans vos commerces et établissements recevant du public.



Crédit photo : Stéphane COSTARD, habitant de la commune.

HORAIRE ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00
Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :
<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :
communication@mairie-bohars.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 6 février 2021

Pascale ALBERT, adjointe aux affaires sociales et à l'animation

Samedi 13 février 2021

Thomas PLUVINAGE, conseiller municipal délégué aux services périscolaires

Samedi 20 février 2021

Sylvie BOTTA-LE ROY, adjointe aux affaires scolaires

Samedi 27 février 2021

Jean-Jacques LOUARN, adjoint aux sports, petite enfance, enfance et jeunesse

NAISSANCES

Thélio BLAIZE
Lénaëlle BRAULT
Oan DHIMAN



MARIAGES

Ophélie VOGEL / Ben DHIMAN



DÉCÈS

Jacques FLOCH, 86 ans

Marie PETTON veuve LE GUEN, 92 ans

Marie HEURT, 97 ans

Jeanne COADOU veuve BERGOT, 92 ans

Marie MARC veuve BOËNEC, 93 ans

Christiane LE SAOUT, 65 ans

Simone CALLOCH veuve BOIGEOL, 83 ans

PETITES ANNONCES

Bonjour, j'ai 21 ans et **je suis aide à domicile et nounou** depuis maintenant 4 ans. Je suis disponible pour effectuer des tâches de la vie quotidienne à votre domicile (aide à la mobilité - ménage - course - petits travaux - tapisserie - peinture - garde d'enfant et balade animaux) déclaration CESU, au prix de 13 €/h net. N'hésitez à me contacter au 06 63 80 42 22.

Auto Entrepreneur dans le bâtiment, je me propose de réaliser tous types de travaux neufs ou rénovations, placo, revêtement sol et murs. Situé sur la commune de Bohars, je me déplace sur l'ensemble du Finistère. Pour toutes demandes ou informations, me contacter par mail ou téléphone. Devis gratuits. Contact : MUNOZ Djovani, 20 allée des Iris 29820 BOHARS - 07 81 09 63 35 ou md.renovation29@gmail.com

Vous avez un projet ou un rêve immobilier ?

Acquérir ou **vendre** un bien est une étape importante dans la vie. Je travaille sur la région brestoise et alentours et particulièrement BOHARS où je vis. Mon but, mon plaisir est de concrétiser vos rêves et vos projets. Je vous propose de vous accompagner, que ce soit pour vendre ou pour acheter. Je serai votre interlocuteur privilégié tout au long de votre projet, jusqu'à la signature chez le notaire. N'hésitez plus et contactez-moi !

Cyrille BARDINET, votre conseiller en immobilier SAFTI
06 01 48 01 13 - cyrille.bardinet@saffi.fr



BIBLIOTHÈQUE LES FEUILLANTINES

La bibliothèque accueille les lecteurs le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00.

Les permanences ont été réduites pour limiter les contacts en cette période de COVID.

Les mesures sanitaires sont respectées de tous : quarantaine des livres, gel et sens de circulation dans la bibliothèque. 10 personnes peuvent choisir leur lecture simultanément. A savoir, un couple ou une famille représente une personne. Si vous hésitez à vous déplacer, un portage d'ouvrages peut être envisagé ensemble. Contact : 02 98 03 55 53.

ZENVIRON

Dans le cadre de sa transition numérique, notre commune vient de franchir une nouvelle étape en choisissant d'être présente sur la plateforme collaborative Zenviron. Cette solution, créée par des finistériens, va permettre de valoriser notre patrimoine dans toute sa diversité et de donner envie de découvrir ou de redécouvrir Bohars.

Zenviron propose une application pour smartphone, qui recense l'ensemble des lieux incontournables du territoire français, dont ceux présents sur notre belle commune.

L'application est gratuite, sans publicité, sans inscription et disponible en téléchargement sur AppStore et GooglePlay.

Plus d'informations sur www.zenviron.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Inauguration du radar pédagogique rue de Lez Huel

En cet après-midi du 14 Janvier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'installation du radar pédagogique à l'entrée du bourg rue de Lez Huel.

Ce radar alimenté par panneau photovoltaïque nous incitera tous à réduire notre vitesse à l'approche des ronds-points de la petite gare et donc à accroître la sécurité routière sur cette zone fort dense.

La municipalité remercie AXA Prévention pour l'initiative généreuse de mise à disposition de ce radar à la commune. AXA PREVENTION qui est représentée localement par Mr Cédric MAGUEUR de l'agence Brestoïse SANQUER-LE GUEN-MAGUEUR située au 415 Rue Jurien De la Gravière 29200 BREST, s'inscrit dans la démarche de prévention des accidents de la route agréée par la commune et AXA PREVENTION.



LE RESTAURANT SCOLAIRE OPTÉ POUR LE COMPOSTAGE DE SES DÉCHETS

Objectifs

- Apprendre aux élèves à bien trier en les rendant acteurs
- Valorisation des biodéchets
- Mise à disposition du compost

Le restaurant scolaire de Bohars représente une source importante de matière organique compostable.

Depuis 3 ans, plusieurs sensibilisations sur le gaspillage ont également été faites, avec l'objectif de diminuer de moitié le poids des poubelles à incinérer.

L'emplacement du compostage collectif se situe derrière le bâtiment des services techniques.



Des habitudes à mettre en place ! Un compostage facilité

Tous les jardiniers le savent : il faut un certain savoir-faire (équilibre des éléments humides et secs, procédés d'aération ou d'humidification). Il est nécessaire d'ajouter des pellets de bois ou de la sciure pour contribuer au bon équilibre du compost. Mélangés aux pellets, les déchets de cuisine, une fois brassés, sont bien oxygénés ce qui stimule l'activité des bactéries responsables de la décomposition des matières organiques.

Projet en partenariat avec l'association "Vert le jardin" et les Services Propreté Déchets de BREST métropole.



Erwan Jacoutot, Carine Charreteur et Patrice Malgorn sont conseillés dans cette nouvelle démarche par Karine Roudaut de l'association Vert le Jardin.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

A vos marques, prêts, partez...

C'est avec le sourire que les élèves de la classe de CP/CE1 ont roulé, ils ont eu la chance d'inaugurer la piste de trottinettes. Ceux-ci ont bien respecté les règles : zone pour rouler et zone piétonne ! Les élèves de Véronique en ont eux aussi profité ! La semaine prochaine, ce sont les élèves de Christine et Mikaël qui pourront patiner.

Ces cadeaux commandés au père Noël par l'APEL, ravissent tous les primaires.

Inscription à l'école Notre Dame de Lourdes

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine, la chef d'établissement Laurence Verdier se tient à votre disposition au 02 98 03 59 27 ou sur notre.dame.de.lourdes.bohars@wanadoo.fr. Vous pouvez également visiter notre site internet <http://ndlbohars.toutemonecole.fr/>

ACCUEIL DE PROXIMITÉ DU SERVICE DES IMPÔTS

Lancement des accueils de proximité dans la commune de BOHARS - Espace Les Feuillantines



A compter du mois de janvier 2021, les services des finances publiques du Finistère vont proposer des accueils sur rendez-vous dans la commune de BOHARS.

Cet accueil physique vise à aider les usagers (particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...) en étant reçus dans l'un des points d'accueil de proximité par des agents des finances publiques.

Ainsi, les usagers de la ville de BOHARS auront la possibilité d'être accueillis sur rendez-vous pendant le premier trimestre 2021 aux dates suivantes de 14h00 à 17h00, le premier et le troisième jeudi du mois : 21 janvier ; 4 février ; 18 février ; 4 mars ; 18 mars. **Réception uniquement sur rendez-vous.**

Les rendez-vous pourront être pris :

- ✓ Par téléphone : 0 809 401 401 (appel non surtaxé)
- ✓ par internet sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) rubrique "contact" : <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>

Les usagers sont rappelés systématiquement par un agent des finances avant le rendez-vous.

Le paiement de proximité - Une solution nouvelle de paiement auprès du réseau des buralistes partenaires des finances publiques.

Pour le paiement de leurs factures locales et leurs impôts en espèces (n'excédant pas 300 €) ou par carte bancaire, les usagers pourront également recourir aux buralistes partenaires dont les coordonnées suivent :

La liste de l'intégralité des 130 buralistes partenaires de la DGFiP peut être consultée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Poste mandatée pour informer les particuliers sur les économies d'énergie

Sensibiliser aux économies d'énergie et favoriser la rénovation thermique des logements, tels sont les objectifs du dispositif **DEPAR** mis en œuvre par Brest métropole en partenariat avec La Poste.

Ainsi, les propriétaires de maisons des quartiers « secteurs ciblés » vont recevoir à partir de mi-février la visite de leur facteur suite à la transmission d'un courrier de Brest métropole.

Sous conditions de ressources, les propriétaires pourront bénéficier d'un diagnostic thermique gratuit de leur habitation et recevoir un « kit énergie » présentant des conseils pour un usage économe de leur logement (le diagnostic sera réalisé par l'association SOLIHA partenaire du dispositif).

Les ménages qui engagent ensuite des travaux d'amélioration énergétique pourront, selon leur éligibilité, bénéficier de subvention de l'Anah et de Brest métropole pouvant aller jusqu'à 70 % du coût des travaux HT.

Pour toute question sur les travaux d'économie d'énergie, vous pouvez contacter la plateforme publique Tinergie qui vous orientera dans vos démarches : 02 98 33 20 09 (Tinergie-brest.fr)



URBANISME

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME / Avis de concertation préalable en application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme / 1^{ER} FÉVRIER - 30 AVRIL 2021



Par délibération n° C2020-12-203 du 15 décembre 2020, le Conseil de la métropole a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de modification du plan local d'urbanisme.

OBJET DE LA CONCERTATION

La concertation préalable aura lieu du lundi 1er février au vendredi 30 avril 2021 inclus, et portera sur le projet de modification du PLU qui vise notamment :

- l'actualisation du PLU au regard d'autres documents de planification (SCoT, Schéma directeur vélo ...);
- l'ouverture à l'urbanisation de zones, en lien avec les projets d'aménagement en cours ;
- des modifications de zonage en lien-avec des projets ou des corrections et ajustements ponctuels.

La concertation, qui se déroulera pendant la durée des études nécessaires à l'élaboration du projet de modification, a pour but de permettre aux habitants, associations locales et de protection de l'environnement et toute autre personne concernée par ce projet :

- de prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLU ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de la métropole qui en délibérera. Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site jeparticipe.brest.fr et à

l'Hôtel de métropole et joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la modification.

MODALITÉS DE CONSULTATION DU DOSSIER

Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLU sera mis à la disposition du public. Ce dossier sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet. Il sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- sur le site internet participatif de Brest métropole www.jeparticipe.brest.fr;
- à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) aux jours et heures habituelles d'ouverture.

EXPRIMER SES OBSERVATIONS

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet www.jeparticipe.brest.fr;
- sur le registre tenu à la disposition du public à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole - Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven - CS73826 - 29238 Brest cedex 2 ;
- par messagerie électronique à l'adresse suivante : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr.

Un poste informatique sera tenu à la disposition du public à l'hôtel de métropole pour permettre à toute personne intéressée de consulter la version numérique du dossier.